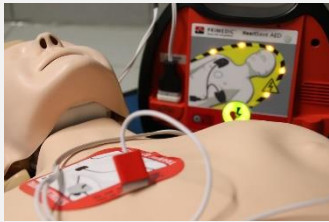


## Sauveteur Secouriste du Travail



### Durée et modalités

- Formation initiale : 2 jours (14 heures)
- Formation recyclage : 1 jour (07 heures)



### Public & Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail

- Avoir 15 ans minimum
- Pour les groupes : effectif de 4 à 10 personnes



### Objectifs

- Situer le rôle du SST
- Connaître les principes de base de la prévention
- Acquérir les connaissances pour apporter les premiers soins en attendant l'arrivée des secours
- Intervenir efficacement et rapidement dans une situation d'urgence



### Contenu

- Contenu théorique
  - Généralités : Présentation, intérêt de la prévention, réglementation
  - Repérer les risques, réaliser une protection adaptée
  - Examiner une ou des victimes avant et pour la mise en œuvre d'une action de secours
  - Alerter ou faire alerter selon un protocole précis

- Secourir les saignements abondants
- Secourir les étouffements
- Secourir les malaises
- Secourir les différents types de brûlures
- Secourir les douleurs pénibles empêchant certains mouvements
- Secourir les plaies ne saignant pas abondamment
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire (Position latérale de Sécurité)
- La victime ne répond pas et ne respire pas (Réanimation Cardio Pulmonaire)

- Contenu pratique

- Jeux de rôles, mises en situation des cas concrets
- Le formateur se déplace avec le matériel : défibrillateur de formation avec accessoires, lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (adulte/enfant/nourrisson), accessoires pour réalisation de cas concrets



### Évaluation & Acquis

- Évaluation continue, théorique et pratique  
Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST.
- Délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur
- Un maintien et actualisation des connaissances est à effectuer tous les 2 ans.
- Délivrance d'une attestation de formation

**Les formations SST sont certifiées et reconnues par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) et les formateurs sont également agréés par l'INRS**